



LE VOCABULAIRE DE LA PRESSE

Comme dans de nombreuses professions, les journalistes emploient un vocabulaire spécifique à leur métier. Un exemple ? Le chapô (ou chapeau) est le nom donné au paragraphe d'introduction d'un article. En annonçant l'article, le chapô doit donner envie au lecteur de lire la suite en attisant sa curiosité. Les quelques lignes que vous venez de lire forment le chapô d'un article sur le vocabulaire de la presse (ça, c'est le titre) !



Cette une du 1^{er} novembre 1979 du journal *Le Monde* relate l'affaire Boulin, du nom du ministre du Travail retrouvé mort le 30 octobre 1979. Cette phrase, c'est la **légende** !

Quand vous prenez *Kezako mundi* entre les mains, la première chose que vous voyez, c'est la **couverture**, dite couv'. Elle permet d'annoncer les principaux titres du numéro, avec des illustrations. Sur la couverture de chaque numéro, on trouve aussi le nom du magazine, son prix, son numéro, sa date. La couv' est aussi appelée **première de couverture**, parce qu'en réalité la couverture a quatre pages. La deuxième est au dos de la première et dans *Kezako*, la **deuxième de couverture** est occupée chaque mois par une actualité. Passons à la fin du magazine : la **quatrième de couverture** est la dernière page : chaque mois votre magazine vous propose une BD. Et au dos de cette page se trouve la **troisième de couverture** qui accueille la rubrique « Les dessous de l'image ».

Dans un journal papier, il n'y a pas de couverture. La première page s'appelle alors la une. Même si les différents titres de presse jouent avec la présentation de leur une, celle-ci est très codifiée. Regardons de plus près la une ci-dessus : Dans la **manchette**, se trouvent le nom du journal, *Le Monde*, et diverses mentions : le numéro, la date (jeudi 1^{er} novembre 1979), les noms du fondateur et du directeur. Le thème de l'article inséré en page 4 est placé dans l'**oreille** gauche, c'est-à-dire à gauche de la manchette ; et le détail du tarif dans l'oreille droite. Sous la manchette se trouve la **tribune** : « Les accusations de M. Robert Boulin ». Il s'agit du gros titre de la une. La **sous-tribune** est placée, comme son nom l'indique, sous la tribune : il s'agit d'un article développant l'affaire Boulin.

Et dans le corps du journal ou du magazine, pour commencer son **papier** (nom donné par les journalistes à leurs articles), le journaliste soigne son **accroche** (ou **attaque**) qui est la première phrase du texte. Les images illustrant l'article sont accompagnées d'une **légende**, une phrase (ou plus) expliquant l'image et indiquant ses références. Vous voilà désormais au fait des principaux termes journalistiques, mais le monde de la presse recèle encore quelques mots bien à lui dont nous vous parlerons dans un prochain article...

PAR M.-L. CAËTANO